

CENTRE DES CONGRÈS DU PALAIS DES PAPES & ESPACE JEANNE LAURENT



POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avignon Tourisme, dans le cadre de sa délégation de service public, assure, entre-autre, l'exploitation du Centre des Congrès du Palais des Papes et l'Espace Jeanne Laurent (*secteur tourisme d'affaires de l'activité globale d'Avignon Tourisme*) et outils de développement économique dont s'est dotée la ville d'Avignon afin de générer des retombées économiques sur son territoire.

Engagé dans une démarche RSE depuis 2022, Avignon Tourisme encourage l'ensemble de ses métiers à contribuer et encourager les acteurs du tourisme, dont le tourisme d'affaires, à faire d'Avignon une « destination durable ».

Le secteur Tourisme d'Affaires, pour l'accueil de tous les événements, propose les produits et services suivants :

- location d'espaces (*salles de réunion, de repas, d'expositions, de commissions, etc.*)
- location d'équipements (*matériel audiovisuel, mobilier*)
- location de ressources (*personnel d'accueil, technicien, etc.*)
- ventes de services et de prestations connexes avec les partenaires intéressés (*traiteurs, standistes, prestataires techniques, agences d'hôtes, gardien sécurité, offres packagées, etc.*)

Conscient des enjeux environnementaux, sociétaux et économiques actuels, le Centre des Congrès du Palais des Papes et l'Espace Jeanne Laurent s'engagent, dans une certification ISO 20121 afin de répondre aux exigences des Parties Intéressées, dans le respect des exigences légales et réglementaires et autres applicables, de ses valeurs et principes de transparence, d'inclusion, de vigilance et d'intégrité.

Ainsi, en cohérence avec ses priorités métiers et les enjeux de développement durable prioritaires d'Avignon Tourisme, le Centre des Congrès du Palais des Papes et l'Espace Jeanne Laurent ont pour mission d'accueillir et faciliter l'organisation d'événements dans ses locaux en travaillant autour des enjeux de développement durables prioritaires suivants :

- Attractivité de la destination
- Amélioration continue du système de management responsable appliqué à l'activité événementielle et de la satisfaction clients
- Maîtrise de ses flux (*énergie, eau*)
- Conditions de travail et développement des compétences de ses salariés
- Réduction et gestion des déchets produits par les événements accueillis

Le Centre des Congrès du Palais des Papes et l'Espace Jeanne Laurent, en cohérence avec sa déclaration de mission, sont ainsi engagés à l'atteinte de 6 objectifs, articulés autour des 3 axes suivants :

Axe 1 : Valoriser les qualités de ses équipes et la diversité de leurs compétences

- ➔ Pourquoi : pour améliorer l'attractivité de nos métiers
- Veiller collectivement à la santé, à la sécurité et au bien-être au travail
- Accompagner les équipes dans leur montée en compétences et les sensibiliser aux enjeux du Développement Durable

Axe 2 : Développer de manière responsable l'attractivité de la destination

- ➔ Pourquoi : pour assurer le meilleur accueil aux organisateurs d'événements en s'appuyant sur l'écosystème économique local
- Adopter et mettre en œuvre une démarche d'achats responsables favorisant, lorsque possible, les savoir-faire locaux
- Mettre en place tout dispositif de consultation et d'amélioration continue permettant de s'assurer de la satisfaction client

Axe 3 : Limiter voire réduire notre impact environnemental

- ➔ Pourquoi : pour savoir répondre à nos clients concernant l'impact environnemental de leurs événements
- Réduire et gérer nos déchets
- Maitriser nos flux (*énergies, eau*) : savoir mesurer et réduire notre consommation d'eau et d'énergies

Dans l'exercice de sa démarche RSE, le Centre des Congrès du Palais des Papes et l'Espace Jeanne Laurent, appuyés par Avignon Tourisme (*et ses services supports*), met en place divers moyens et pratiques afin de déployer un management toujours plus responsable :

- **Une communication et un dialogue transparent et sincère**, à l'adresse de l'ensemble de ses parties intéressées, internes comme externes
- **La définition d'une politique d'achats responsables et inclusifs**
- **La montée en compétence de l'ensemble de ses collaborateurs**, avec comme priorité la formation des équipes aux enjeux environnementaux et sociaux actuels et futurs
- **Une dynamique d'amélioration continue**, par le biais d'une politique de co-construction, de formation des collaborateurs, et d'audit de ses pratiques et de celles de ses fournisseurs

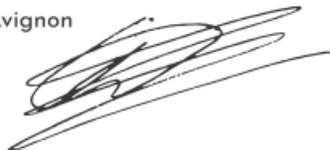
Le Centre des Congrès du Palais des Papes et l'Espace Jeanne Laurent s'engagent également à sélectionner les indicateurs pertinents et définir un cadre précis pour le suivi, le traitement et l'évaluation de ses objectifs de développement durable et ce, afin de rendre compte des réalisations et retours d'expérience et ainsi endosser un rôle d'ambassadeur dans le domaine du management responsable appliqué à son activité événementielle via la sensibilisation de son écosystème.

Avignon, le 9 juillet 2024

Arnaud PIGNOL
Directeur Général



Cécile WIERTLEWSKI
Directrice Pôle Développement
Touristique
Directrice Office de Tourisme
d'Avignon



Florence JULLIAN
Directrice Commerciale
Avignon Congrès Expo



Emmanuelle DRAY
Responsable RSE
Responsable Qualité

